

COLLOQUE VIRTUEL

VENDREDI 27 MARS
VIDEOS DISPONIBLES
SUR LA CHAÎNE
YOUTUBE

"Droit et Coronavirus"

DROIT ET CORONAVIRUS

LUNDI 30 &
MARDI 31 MARS 2020
de 10 h à 13 h 00
débat en direct sur la
plate forme "Zoom"

LE DROIT FACE AUX CIRCONSTANCES SANITAIRES EXCEPTIONNELLES



CESICE

Centre d'Etudes
sur la Sécurité Internationale
et les Coopérations Européennes



Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE



université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION



INSTITUT DES SCIENCES
JURIDIQUE & PHILOSOPHIQUE
DE LA SORBONNE - UMR 8103

Compte-tenu de son caractère virtuel, ce colloque se déroule sous une forme spécifique :

- Les communications sont mises en ligne le **vendredi 27 mars** sous la forme de vidéos sur la chaîne Youtube « Droit et Coronavirus ». Elles peuvent être visionnées durant l'ensemble du weekend (et feront ensuite l'objet d'une insertion sur le site de la [Revue des Libertés et droits fondamentaux](#)).
- Des débats seront organisés, selon la disponibilité des participants, **les lundi 30 et mardi 31 mars de 10 h à 13 h00** entre ceux des intervenants qui seront disponibles et toutes les personnes qui souhaiteront y participer. Ces débats se tiendront sur [la plateforme Zoom](#).

Les adresses de ces différents outils et les manières d'y accéder seront communiquées dès qu'elles auront été mises en place.

- la chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCt5wUH1TPlejhoOCMi-w-Gw>
- le lien (à confirmer) vers la plateforme « Zoom » : <https://zoom.us/j/711365791> ID de réunion : 711 365 791

Contact : colloquevirtuelcovid19@gmail.com

Première journée – Lundi 30 mars 2020

09h 45 : Ouverture de la plate-forme Zoom et accueil des participants

Propos introductifs

10 h 00 – 11 h 00 Ouverture : Histoire et réflexions générales

Animateur : Serge Slama

Arnaud Paturet : Santé publique, droit et société dans l'ancienne Rome

Hugo Stahl : Le droit à l'épreuve des circonstances exceptionnelles : l'exemple de la Peste de 1720 en Provence

Joël Andriantsimbazovina : Les régimes de crise à l'épreuve de circonstances sanitaires exceptionnelles.

Véronique Champeil-Desplats : D'un état d'urgence à l'autre : La rhétorique de la (justification) de l'exception.

Serge Slama : Etat d'urgence « loi de 1955 » versus état d'urgence sanitaire, une contamination des libertés par la logique d'exception ?

11 h 00 – 12h 00 : La lutte contre la pandémie dans le contexte international et européen

Animateur : Romain Tinière

Thierry Garcia : Le Coronavirus est-il une menace à la paix et à la sécurité internationale ?

Raphaël Maurel : L'(in)activité du Conseil de sécurité des Nations Unies face à auCovid-19: où est confinée la «communauté» internationale?

Sarah Glaser : L'Union européenne une « infrastructure vitale » : la mobilisation des ressources européennes de la recherche biomédicale

Didier Blanc : L'Union européenne face au Coronavirus

Regis Chemain : L'Euro à l'épreuve du Coronavirus

12 h 00 – 13 h 00 : La lutte contre la pandémie confrontée aux libertés et droits fondamentaux

Animateur : Xavier Dupré de Boulois

Jean Sylvestre Bergé : COVID-19 ou comment poser en droit la question de l'illusion du contrôle des flux ?

Diane Roman : Vulnérabilité et égalité dans le contexte de la crise sanitaire

Nicolas Hervieu : CEDH et pandémie: Un chemin balisé vers l'inconnu

Baptiste Jouzier : Le «droit d'entrer dans son propre pays» face au COVID-19: vers une évolution du cadre juridique

Yoann Gonthier Le Guen : La protection des données personnelles en situation de crise sanitaire exceptionnelle : L'hypothèse du traçage géographique des citoyens à fin de lutte épidémique

Arnaud Sée : Les libertés économiques en période de crise sanitaire

Deuxième journée – Mardi 31 mars 2020

9 h 45 : Accueil des participants et ouverture de la plateforme

10h 00 – 11 h 00 : Le droit national confronté à la pandémie

Animatrice : Olga Mamoudy

David Riccardi : Le droit répressif à l'épreuve de l'épidémie Covid-19

Romain Rambaud : Droit électoral et circonstances exceptionnelles

Maxime Charité : Les « besoins essentiels à la vie » : une notion fonctionnelle au cœur de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

Mayeul Kauffmann : Les restrictions à la pratique de l'activité physique : adéquation entre droit du confinement et santé publique

Raphaël Dalmasso : L'activité partielle dans la crise sanitaire actuelle : un changement de logique ?

Philippe Laurence : La continuité de l'accès au droit en période de crise

11h 00 – 12h 00 : Le droit administratif face à la pandémie

Animateur : Frédéric Rolin

Xavier Dupré de Boulois : On nous change... notre référé liberté

Stéphanie Hennette Vauchez : Covid-19 et responsabilité de la puissance publique

Nicolas Kada : Covid-19 et collectivités territoriales

François Benech : Les incidences de la pandémie sur les procédures administratives (au travers de l'exemple du droit de l'urbanisme)

Hicham Rassafi-Guibal : Crise sanitaire et contrats administratifs

Nedjoua Halil-Merad : L'intérêt des mesures de réquisition administrative en période de crise sanitaire exceptionnelle

12 h 00 – 13h 00 : La lutte contre la pandémie dans les droits étrangers

Animateur : Frédéric Rolin

Eugénie Mérieau : Pouvoirs de quarantaine et contentieux du confinement : Quelques leçons d'Asie

Johann Morri : La lutte contre la pandémie aux Etats Unis

Aurélien Antoine : La lutte contre la pandémie en droit britannique

Denis Jouve : L'état d'alerte : la centralisation des pouvoirs face à la pandémie en Espagne

Frédéric Rolin : Comment construire le cadre juridique de la lutte contre la pandémie, une comparaison entre la Belgique, la Suisse, l'Allemagne et la France ?

13 h 00 : Conclusion et clôture des échanges